

PAGNY-SUR-MOSELLE
MEURTHE-ET-MOSELLE - FRANCE



20ème Marche Populaire Internationale « La Pagnotine »



Dimanche 12 juin 2022



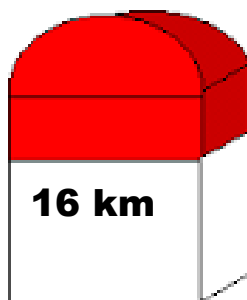
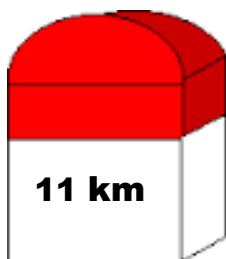
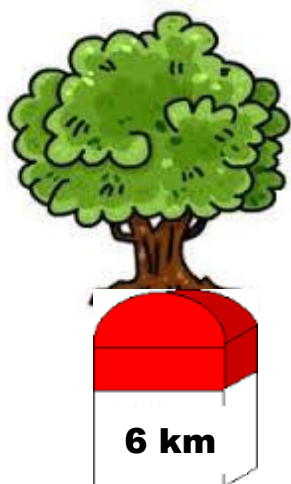
DEPART Cour maternelle Gaston Aubin de 7H à 14H
Tél : 03.83.81.75.64 ou mptpagny@orange.fr

Membre de la FFSP : N° F 0939

Visa FFSP : 2022 54 42 C

Internet : <http://www.ffsp.fr> - E-Mail : contact@ffsp.fr

Facebook.com/ivv.france - Twitter.com/ffsp_officiel



Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2001

- Horaires :** Départ de 7h00 à 14h00 (13h00 pour le 21 km)
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** 6 km - 11 km – 16 km - 21 km (sans difficultés particulières)
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3.00 €**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Responsable** Gérard MEGLY, 10 rue du château d'eau Pagny-sur-Moselle, tél : 06 23 00 20 02.
- Préinscriptions :** **Avant le vendredi 10 juin 2022**
- Inscriptions :** MAISON POUR TOUS - LACROIX Sylvie
11 E rue de la Victoire Facebook : [MPTPAGNY](https://www.facebook.com/MPTPAGNY)
54530 Pagny-sur-Moselle Site internet : <http://mptpagny.eu>
Téléphone : 03.83.81.75.64 Adresse mail : mptpagny@orange.fr
- Récompenses :** Aux groupes les plus représentés
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.
ATTENTION, nous ne distribuons plus de gobelets jetables, mais un réutilisable consigné 1€ est proposé à la caisse des licences.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Accès :** **Gare à 500 m du départ de la marche**
- Secourisme :** **Premiers secours :** Mis en place par l'association dès le départ
Urgences : 112

*La marche aura lieu
quelles que soient
les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

